



Séance du 27 juin 2023

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2020

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 24
Pour : Unanimité

Convocation du : 20 juin 2023
Date d'affichage : 21 juin 2023

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le **30 Juin 2023** et publication
du **30 Juin 2023**

Délibération N° 04-23-28

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Mme MASQUELEZ Corinne, M. CROXO Pierre, Mme MICHEL Fabienne, Mme WOLOSZ Angélique, M. FOUQUET Hervé, M. LAGACHE Frédéric, M. VAN MEENEN Laurent, Mme RUBY Valérie, Mme CIESIELSKI Magali, Mme MALECHA Sandrine, M. KOS Arnaud, Mme DELEDICQUE Sylvie, M. FLUET Guillaume, M. LAINE Patrice, M. MERESSE Alain, Mme RIOU Sandrine, Mme TOURNEUR Nathalie, M. SION Fabrice, Mme CLAEYMAN Isabelle, M. QUILLIOT Philippe, Mme DERBAY Savéria.

Absents excusés et représentés: M. CARLIER Jean-Louis, M. BIENKOWSKI Renaud, Mme BAYART Angélique, M; FILLIERE Patrick.

Absente excusée et non représentée: Mme ROGEZ Mathilde.

Secrétaire de séance : Mme WOLOSZ Angélique

OBJET

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Nadège BOURGHELLE - KOS, Maire, vote le compte administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses

Prévu : 3 426 594,56 €
Réalisé : 1 271 121,97 €
Reste à réaliser : 438 953,18 €



Recettes

Prévu : 3 426 594,56€
Réalisé : 1 289 980,84€
Reste à réaliser : 0,00 €



Fonctionnement

Dépenses

Prévu : 4 464 396,86 €

Réalisé : 4 134 824,90 €

Reste à réaliser : 0,00 €

Recettes

Prévu : 4 464 396,86 €

Réalisé : 5 232 249,40 €

Reste à réaliser : 0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 18 858,87 €

Fonctionnement : 1 097 424,50 €

Résultat global : 1 116 283,37 €

Le Maire, s'étant retiré lors du vote, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Nadège BOURGHELLE-KOS.

